

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

DEFINITION DES FONCTIONS

1. ANALYSE ET DEFINITION

- 1.1 Analyser la demande
- 1.2 Déterminer et sélectionner les matières d'oeuvre et les moyens à utiliser
- 1.3 Collaborer à la détermination et au respect de la planification.

2 . PREPARATION

- 2.1 Piquer (broderie sur machine automatisée)
Echantillonner
- 2.2 Approvisionner le poste de travail et préparer la réalisation

3 . MISE EN OEUVRE

- 3.1 Installer les métiers, les machines et les outillages
- 3.2 Réaliser la broderie
- 3.3 Assurer le suivi de la réalisation et de la qualité
- 3.4 Terminer et contrôler

4 . COMMUNICATION

- 4.1 Animer, coordonner

FONCTION 1 - ANALYSE ET DEFINITION

TACHE 1 : ANALYSER LA DEMANDE

A partir de la fiche de fabrication (résultant du cahier des charges ou des informations collectées), il s'agit d'étudier la faisabilité, compte tenu de la disponibilité des matériels et des matières d'oeuvre, des délais, des coûts.

CONDITIONS ET RESSOURCES :

- le cahier des charges, la fiche de fabrication, les informations écrites ou orales, les références documentaires (dessins, reproductions, échantillons) .
- les possibilités du secteur d'activité de l'entreprise.
- les compétences des intervenants potentiels
- le plan de charge de l'entreprise
- les délais
- les banques de données , informatisées ou non, relatives aux antériorités, aux coûts...
- les dessins techniques, artistiques
- les données esthétiques et techniques.

RESULTATS ATTENDUS :

- l'analyse du projet est pertinente
- les caractéristiques esthétiques et techniques du travail à réaliser sont déterminées.
- les délais, les contraintes esthétiques, techniques et déontologiques sont pris en compte
- l'inscription dans un projet d'ensemble est comprise
- les études complémentaires requises pour la réalisation du projet sont effectuées
- les informations nécessaires à la prise de décision sont collectées

FONCTION 1 - ANALYSE ET DEFINITION

TACHE 2 : DETERMINER ET SELECTIONNER LES MATIERES D'OEUVRE ET LES MOYENS A UTILISER.

Compte tenu du travail à réaliser, des caractéristiques esthétiques et techniques définies, il s'agit de choisir les matières d'oeuvre, l'outillage et les outils qui permettent de garantir la qualité de la réalisation, sa conservation et les exigences de la commande.

CONDITIONS ET RESSOURCES

- le projet défini
- la fiche de fabrication
- les caractéristiques :

- . des matières d'oeuvre (fils, applications, incrustations, perles, paillettes...)
- . des tissus pour broderie
- . du métier à broder main, des outillages, des outils, des machines, des matériels et des matériaux de maintien

- les archives de broderie
- le niveau de compétence des intervenants (les personnels, les sous-traitants, les spécialistes)
- les catalogues de fournisseurs
- les coûts

RESULTATS ATTENDUS

- les matières d'oeuvre et les moyens retenus sont en adéquation avec les exigences de la réalisation
- les compétences nécessaires au choix et à l'utilisation des matières d'oeuvre et des moyens sont confirmées
- les particularités esthétiques et techniques du travail sont consignées en totalité et avec rigueur.

FONCTION 1 - ANALYSE ET DEFINITION

TACHE 3 : COLLABORER A LA DETERMINATION ET AU RESPECT DE LA PLANIFICATION

Il s'agit d'organiser son travail en fonction de la planification générale.

CONDITIONS ET RESSOURCES

- le travail défini
- la fiche de fabrication
- les matières d'oeuvre, les tissus
- le métier à broder main
- les machines, les outillages, les outils
- les intervenants potentiels (les personnels, les sous-traitants ou les spécialistes)
- les délais d'approvisionnement et de sous-traitance
- les délais impartis à la réalisation
- le planning des ateliers
- les méthodes de planification

RESULTATS ATTENDUS

- la mise en oeuvre de la réalisation est cohérente et s'intègre dans le planning général.

FONCTION 2 - PREPARATION

TACHE 1 : - PIQUER (BRODERIE SUR MACHINE AUTOMATISEE)

- ECHANTILLONNER

En fonction du travail à réaliser, il s'agit de procéder au piquage, à l'échantillonnage pour approvisionner ultérieurement le poste de travail et :

- . calculer les quantités de matières d'oeuvre
- . évaluer le temps nécessaire à la réalisation
- . estimer le coût de la réalisation
- . vérifier la conformité du projet
- . respecter les critères de qualité et d'esthétique.

CONDITIONS ET RESSOURCES

- la fiche de fabrication, le modèle, le dessin coloré et éventuellement le dessin technique, les données écrites, orales, informatisées
- la nomenclature des matières d'oeuvre à utiliser
- les matières d'oeuvre, les tissus, le métier à broder main, les machines, les outillages, les matériels, les outils.
- les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité
- la réglementation en vigueur concernant la législation du travail
- dans le cas de réparation ou de reproduction à l'identique, la broderie et les documents historiques
- les intervenants éventuels.

RESULTATS ATTENDUS

- le piquage, l'échantillonnage et les matières d'oeuvre sont conformes aux données de réalisation.
- les informations et les documents sont pertinents, exploitables, fiables et permettent l'approvisionnement
- le coût total est estimé.

FONCTION 2 - PREPARATION

TACHE 2 : APPROVISIONNER LE POSTE DE TRAVAIL ET PREPARER LA REALISATION.

Compte tenu du travail à réaliser, il s'agit de s'assurer de la disponibilité des matières d'oeuvre et de prévoir les approvisionnements du poste de travail.

CONDITIONS ET RESSOURCES

- la fiche de fabrication, le dessin coloré, le programme codé, et éventuellement, l'échantillon
- la nomenclature des matières d'oeuvre à utiliser
- les moyens de repérage et de stockage
- les catalogues des fournisseurs
- les bons de commande
- les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité
- la réglementation en vigueur concernant la législation du travail.

RESULTATS ATTENDUS

- les matières d'oeuvre sont réservées et conformes aux exigences de la réalisation, disponibles au moment voulu pour lancer les différentes phases de fabrication
- les demandes d'approvisionnement sont rédigées de façon lisible, précises et sans ambiguïté, notamment en ce qui concerne les références, les délais
- les matières d'oeuvre sont stockées compte tenu de leurs caractéristiques
- l'approvisionnement permet la mise en oeuvre.

FONCTION 3 - MISE EN OEUVRE

TACHE 1 : INSTALLER LES METIERS, LES MACHINES ET LES OUTILLAGES

Compte tenu de la chronologie et de la fiche de fabrication, il s'agit de vérifier que les éléments nécessaires à la mise en route sont réunis et que le réglage des métiers et des machines est effectué.

CONDITIONS ET RESSOURCES

- le travail défini
- la fiche de fabrication, le programme codé
- les outils, les outillages, les machines, les matériels et les matériaux de maintien, le métier à broder main
- les fiches techniques (informatisées ou non) des machines, des métiers
- les procédures de réglage
- les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité.

RESULTATS ATTENDUS

- le métier à broder, les machines, les outils les outillages sont opérationnels pour le travail demandé.
- dans le cas d'un dysfonctionnement des dispositifs de sécurité, les dispositions nécessaires sont prises à bon escient.

FONCTION 3 - MISE EN OEUVRE

TACHE 2 : REALISER LA BRODERIE

A partir de la fiche de fabrication, du programme codé, du dessin coloré et éventuellement de l'échantillon, il s'agit de procéder aux différentes opérations de réalisation ou de réparation :

- . d'une broderie main
- . d'une broderie sur machine guidée main
- . d'une broderie sur machine automatisée

CONDITIONS ET RESSOURCES

- le poste de travail préparé et approvisionné
- la fiche de fabrication, l'échantillonnage, le dessin coloré, le programme codé
- dans le cas de réparation, la broderie et les documents historiques
- les exigences de qualité, d'esthétique et de temps imparti
- les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité
- les intervenants concernés.

RESULTATS ATTENDUS

- la qualité de la réalisation est conforme aux exigences esthétiques, techniques et déontologiques
- les délais sont respectés
- la fiche de fabrication est tenue à jour avec méthode
- les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité sont appliquées
- les intervenants concernés sont sollicités au moment opportun.

FONCTION 3 . MISE EN OEUVRE

TACHE 3 : ASSURER LE SUIVI DE LA

REALISATION ET DE LA QUALITE

Il s'agit de prendre en compte les modifications éventuelles en cours de réalisation au plan esthétique et technique, de veiller à la parfaite réalisation de la broderie dans les temps et délais prévus, de consigner et mémoriser les informations liées au travail réalisé.

CONDITIONS ET RESSOURCES

- la fiche de fabrication actualisée
 - les intervenants concernés
 - les données issues des intervenants extérieurs
 - les tests et expérimentations relatives aux interventions esthétiques et techniques
- imparti
- le planning prévisionnel de la réalisation, le temps
 - les moyens informatisés ou non de mémorisation des informations.

RESULTATS ATTENDUS

- les modifications tiennent compte des impératifs esthétiques et techniques, sans altérer l'esprit et la réalisation du projet
- la qualité des réalisations est assurée dans les délais fixés
- les informations mémorisées sont complètes et facilement exploitables.

FONCTION 3 . MISE EN OEUVRE

TACHE 4 : TERMINER ET CONTROLER

Il s'agit de prévoir et d'organiser les contrôles, en cours et en fin de réalisation afin de :

- . garantir la qualité de l'ouvrage
- . vérifier que la finition de la broderie a été correctement exécutée (démontage du métier, coupe des fils, suppression des supports, nettoyage, repassage...)
- . s'assurer que la maintenance des métiers à broder main, des machines, matériels et outillages est systématiquement effectuée.

CONDITIONS ET RESSOURCES

- la fiche de fabrication, le modèle, le dessin coloré, le programme codé
- le métier à broder main, les machines, les matériels, les outillages
- les fiches techniques informatisées ou non des machines, des métiers
- les procédures de réglage
- les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité
- les intervenants concernés.

RESULTATS ATTENDUS

- la rigueur et la gestion pertinente des finitions et des contrôles permettent d'assurer la qualité définie par le projet, en respectant les délais et les coûts.

FONCTION 4 - COMMUNICATION

TACHE 1 : ANIMER, COORDONNER

Il s'agit de recevoir et de transmettre des informations, des consignes, d'assurer la coordination des tâches et de transmettre des savoirs, ou des savoir-faire.

CONDITIONS ET RESSOURCES:

- tous les partenaires internes et externes à l'entreprise
- les références iconographiques, techniques, législatives
- les banques de données informatisées ou non
- le cahier des charges.

RESULTATS ATTENDUS

- les informations et les consignes sont transmises avec exactitude, les compte-rendus oraux ou écrits sont complets, fidèles et exploitables
- l'efficacité de la coordination assure l'optimisation de la production : qualité de la réalisation, respect des coûts et des délais
- le tutorat s'effectue de manière pédagogique, les besoins de formation sont recensés et transmis.